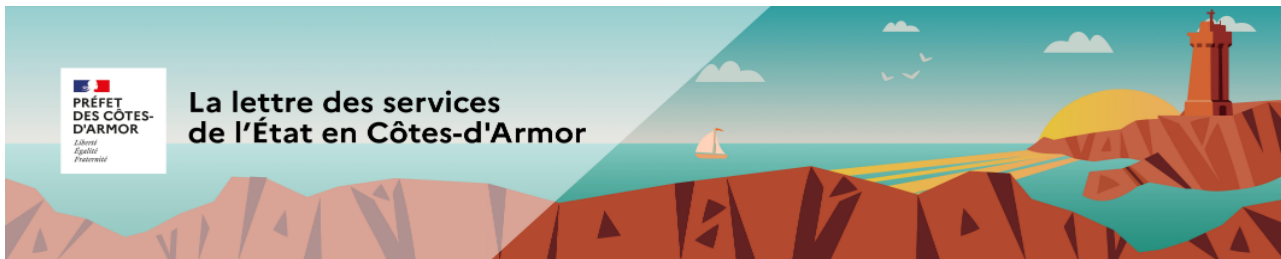




La lettre des services de l'État en Côtes-d'Armor



La Lettre des Services de l'État - Octobre 2023

Lettre d'information mensuelle à destination des maires

> Le point sur la semaine nationale des pensions de famille et résidences accueil



Du 09 au 13 octobre 2023, sous l'impulsion de l'État, l'Unafo (union professionnelle du logement accompagné), la Fondation Abbé Pierre, la Fédération des acteurs de la Solidarité, Soliha, la Fapil, Habitat et Humanisme, ont organisé la 3^e édition de la semaine des pensions de famille, avec l'appui de l'Union sociale pour l'Habitat, afin de développer les pensions de famille.

[Retour sur les résultats de ce dispositif ici ►](#)

> Mémento réglementaire sur la méthanisation en injection à destination des élus des collectivités



LA MÉTHANISATION EN INJECTION

MEMENTO RÉGLEMENTAIRE À DESTINATION DES ÉLUS DES COLLECTIVITÉS

Les projets de méthanisation sont à la croisée de diverses réglementations, d'où une complexité de mise en œuvre et la nécessité d'anticiper. Le mémento réglementaire que vous trouverez ci-dessous a pour objet d'informer les élus des collectivités sur la réglementation applicable aux projets d'unité de méthanisation en injection à l'aide de fiches réglementaires.

[Cliquez ici pour consulter le mémento réglementaire ►](#)

> Report de l'essai mensuel du signal national d'alerte



L'article 4 de l'arrêté du 23 mars 2007 relatif aux caractéristiques techniques du signal national d'alerte prévoit que « les détenteurs des dispositifs d'alerte doivent s'assurer du bon fonctionnement de leurs matériels (sirènes relevant de l'État, des communes et des établissements industriels autres que les aménagements hydrauliques), le premier mercredi de chaque mois.»

La préfecture des Côtes-d'Armor vous informe que le premier mercredi du mois de novembre 2023 étant un jour férié, l'essai mensuel est reporté au mercredi 8 novembre 2023 à 11h45.

> Représentations de spectacles d'acrobaties auto-moto-camion-monster truck



Pour des raisons de sécurité, toute représentation, manifestation ou spectacle d'acrobaties impliquant des véhicules motorisés (exemples : auto, moto, camion, « big foot », « monster truck ») doit faire l'objet d'une autorisation préfectorale.

[Toutes les informations ici ►](#)

> Les Bleuets de France



Malgré son siècle d'existence, le Bleuet souffre d'une relative méconnaissance au sein de la population française. Il réapparaît de manière sporadique dans les communications publiques et politiques autour du 11 novembre, pour en disparaître aussi rapidement, peinant à être identifié comme un emblème significatif et de rassemblement.

[Plus d'informations ici pour redonner au Bleuet de la visibilité ►](#)

> Appel à candidatures pour la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif



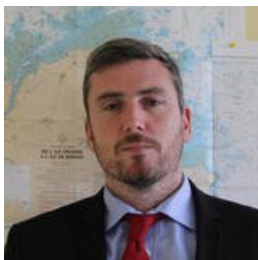
La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est destinée à récompenser les bénévoles investis dans la cause du sport, de l'éducation populaire et des mouvements de jeunesse au titre des ministères de l'éducation nationale, de la jeunesse, de la vie associative et des sports.

[Toutes les informations pour candidater ici ►](#)



> **Jean-Pascal Lebreton** a pris ses fonctions en qualité de directeur adjoint de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) le 15 septembre 2023.

Il était auparavant directeur de la direction départementale des territoires du Lot.



> **Eamon Mangan** a pris ses fonctions le 2 octobre 2023 en qualité de directeur-adjoint de la direction inter-régionale de la mer Nord Atlantique Manche Ouest (DIRM NAMO).

Il était auparavant directeur adjoint, délégué mer et littoral, au sein de la direction départementale des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor (DDTM).



> **Arnaud Garnier** a pris ses fonctions le 11 septembre 2023 en qualité de directeur départemental de la police nationale (DDPN).

Il était auparavant directeur départemental de la sécurité publique (DDSP) de la Haute-Marne

Suivez les services de l'État sur :



Directeur de la publication : Stéphane ROUVÉ, préfet des Côtes-d'Armor

Création : bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle avec le concours des services de l'État

Crédits photos : préfecture des Côtes-d'Armor



Pour se désabonner de cette newsletter, veuillez visiter le lien suivant: [se désabonner](#)

© 2023 en Côtes d'Armor